

DEVENEZ LIEUTENANT DE LOUVETERIE DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT



QU'EST CE QU'UN LOUVETIER ?

UN BÉNÉVOLE

Les lieutenants de louveterie sont des personnes privées, collaborateurs bénévoles de l'administration agissant dans l'intérêt général. Ce sont des collaborateurs occasionnels du service public, nommés par le préfet sur proposition du directeur départemental des territoires et sur avis du président de la fédération départementale des chasseurs pour une durée de cinq ans maximum, renouvelables.

UN CONSEILLER TECHNIQUE

Le lieutenant de louveterie régule les animaux de la faune sauvage à l'origine de nuisances, notamment par la mise en œuvre des chasses et battues administratives. Il est le conseiller technique de l'administration en matière de chasse.

UN AGENT ASSERMENTÉ

Il est assermenté et a qualité pour constater, dans les limites de sa circonscription, les infractions à la police de la chasse. ce qui implique une bonne connaissance de la législation et de la réglementation de la chasse et des règles de sécurité

QUI PEUT POSTULER ?

Toute personne de nationalité française, âgée de moins de 75 ans, jouissant de ses droits civiques, disposant d'un casier judiciaire vierge, justifiant de ses aptitudes physiques et de compétences cynégétiques, résidant dans le département où elle est amenée à exercer ses fonctions ou dans un canton limitrophe, et détenant un permis de chasser depuis au moins 5 années.



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de la préfecture :
<https://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/actions-de-l-etat/environnement/chasse/appel-a-candidature-pour-exercer-la-fonction-de-lieutenant-de-louveterie>

TRANSMETTEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2024

Rendez-vous sur le site démarches simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-louveteriers-90>



CONTACTEZ-NOUS

Téléphone :
03.84.58.86.00

Mail :
planchasse-ddt90@territoire-de-belfort.gouv.fr

Adresse :
8 place de la révolution française
90020 Belfort CEDEX

Site web :
www.territoire-de-belfort.gouv.fr